

## **Réponse Accompagnée Pour Tous**

*16 novembre 2018*

### **Les messages clés de l'intervention :**

Je suis très heureux de vous accueillir pour ouvrir cette matinée de travail dont la Thématique est : **la RAPT en SOMME** et je salue particulièrement la présence de Mme Marina Drobi cheffe de projet RAPT au comité Interministériel du Handicap qui nous fait l'honneur de nous accompagner aujourd'hui, qui va j'en suis sûr nous apporter son expertise nationale sur le sujet.

Comme vous le savez, le Département, ainsi que l'ARS et l'Education Nationale ont signé ensemble **une lettre d'engagement** auprès de la CNSA afin de contribuer à la mise en œuvre de cette démarche dans le Département et cela dès Novembre 2016.

Ce choix nous l'avons fait car comme a pu le mettre en évidence **Denis Piveteau Conseiller d'ETAT**, je le cite "les situations de rupture ou critiques, si elles surviennent c'est en raison aussi de dysfonctionnements qu'il faut se forcer à corriger. En effet la tentation est forte de penser que ces situations sont marginales et que les traiter individuellement réglerait tous les problèmes". Soyons lucides régler les problèmes de ses enfants ou adultes sans solution de prise en charge appelle à revoir en profondeur et de manière structurelle nos pratiques

professionnelles et aussi à assouplir certaines règles administratives ... On se devait, donc, collectivement ce que nous avons fait, engager nos institutions auprès de la MDPH pour une transformation inédite de l'offre mais aussi des règles du jeu entre les acteurs du territoire.

Le choix de l'organisation d'une matinée de travail à l'attention des Directeurs et des cadres des différentes institutions concernées par la démarche est un choix qui avait été fait dès le cadrage du projet. Nous souhaitons vous réunir non pas pour vous expliquer ce qu'était la Réponse Accompagnée Pour Tous à partir des textes fondateurs, car là l'exercice n'aurait pu être que théorique, mais une fois que la MDPH dans son rôle d'"assembler" aurait travaillé avec tous les acteurs concernés pour ainsi pouvoir vous présenter **une ORGANISATION, une FEUILLE DE ROUTE avec des OUTILS** qui vont être utilisés dans le quotidien de vos équipes.

Pour rappel afin de vous tenir informés de l'avancée de la mise en œuvre de la démarche, une **news letters** faisant état de l'avancement de la réflexion ainsi que des bonnes pratiques déjà mises en œuvre sur notre territoire Départemental mais également chez certains de nos voisins, vous a été adressée dès Novembre 2017. C'est au total, 7 news letters ont été rédigées et dans chacune les institutions impliquées (ars, éducation nationale, direction de l'enfance et de la famille du Département) mais aussi les représentants des Personnes Handicapées ainsi que les représentants des Associations gestionnaires ont pu s'exprimer sur la philosophie de cette démarche à laquelle, on ne peut qu'adhérer en qualité d'acteur du champ médico social. En effet, le zéro sans solution de Mr Denis Piveteau s'impose à nous tous ici présents.

En qualité de Président du GIP MDPH mais également comme Président du Conseil Départemental je tenais à rappeler que la Thématique du Handicap est une des priorités du Département. En effet, depuis 2015 le paysage concernant l'offre médico-sociale s'est considérablement étoffé, 58 places de FAM (dont 16 sans hébergement) et 44 places de SAMSAH ont été cofinancées avec l'ARS, 45 places en foyer de vie auxquelles s'ajoutent 13 places d'accueil de jour. De plus, nous avons participé au financement de la réhabilitation du foyer de vie l'aquarelle. Dans un contexte financier tendu pour les départements, vous remarquerez que les efforts sont importants. **L'objectif partagé avec nos partenaires de l'ARS, en ce qui concerne notre territoire, est également de transformer l'offre en tenant compte des attentes et des besoins des personnes et ou de leurs familles. Cette transformation se fera en privilégiant pour ceux qui peuvent l'accès à des modèles plus inclusifs (ex : plus de services à la personne) tout en restant attentifs à ceux pour qui la vie en milieu ordinaire est et restera toujours complexe .**

Aujourd'hui mesdames et messieurs, je voudrais aussi rappeler l'engagement du **Département**, de son VP à l'autonomie des Personnes âgées ou handicapées Marc Dewaele auprès de la MDPH, par une participation forte des équipes dans les différentes instances qui se sont créés pour ce nouveau challenge (présence au comité stratégique et au comité technique, copilotage de l'axe 2 qui concerne la transformation de l'offre médico-sociale avec **l'ARS**, participation active aux différents groupes de travail des équipes de **la Direction de l'Autonomie**, pilotage d'un groupe de travail avec la MDPH et **la Direction de l'enfance et de la famille** autour des enfants en situation de handicap accompagnés en protection à l'ASE).

Cette liste n'est pas exhaustive et je pourrais ajouter aussi, que le département a été facilitateur et a permis la création d'un poste d'évaluateur à la MDPH, comme l'a fait également **l'Etat (via l'ARS)** en permettant la création d'un poste de chef de projet dont le financement vient d'être pérennisé. Soulignons également la création d'un **Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées** depuis Septembre 2017 qui accompagne les personnes, leurs familles mais aussi certains professionnels dans l'attente d'une solution pérenne. Je sais aussi que **les services L'Education Nationale** sont très actifs auprès de la MDPH et s'engagent au quotidien pour faciliter l'inclusion scolaire des enfants porteurs de handicap – PIAL – pôle inclusif d'accompagnement localisé. **Les établissements et les services médico-sociaux** se sont vus aussi très sollicités depuis le démarrage et je tenais à saluer également la présence de certains de leurs représentants dans les groupes de réflexion sur le comment améliorer le partenariat, la coordination etc. Je sais que vos pratiques sont bousculées que régulièrement vous êtes sollicités par l'unité RAPT pour accueillir un enfant ou un adulte sans solution, que vous tentez de répondre favorablement, même si j'ai bien conscience que la tâche est souvent compliquée. Je n'oublierai pas non plus **les acteurs du champ sanitaire** souvent impliqués dans la prise en charge partielle des situations complexes nécessitant l'intervention du soin.

Si au cours de l'année 2018 les sollicitations de la MDPH se sont centrées autour de situations individuelles, en 2019, nous allons privilégier un nouveau champ de la réponse accompagnée à savoir la transformation structurelle des institutions. Je citerai en exemple les procédures d'admission et notamment la modélisation d'un formulaire unique pour les usagers et les professionnels. Il va de soi que la tâche n'est donc pas terminée.

Si nous avons organisé ce temps d'échanges aujourd'hui, c'est pour vous informer de l'ensemble des transformations qui se dessinent sur le plan départemental mais aussi vous présenter **une charte des bonnes pratiques** qui est le fruit d'une concertation partenariale large. 7 engagements sont proposés dans ce document, engagements qui illustrent la nécessité de poser des actes et des principes forts qui vont permettre de développer un partenariat concerté et soutenu. Elle sera dévoilée ce matin et fera l'objet d'une signature officielle en 2019.

Pour terminer mes propos, je voulais évoquer avec vous l'effort de formation qui va être conduit en 2019. En effet, **une formation interinstitutionnelle** sera dispensée sur les 2 semestres de l'année prochaine pour permettre une appropriation par les équipes opérationnelles de la démarche avec aussi pour objectif, une meilleure connaissance de chacun, de son champ d'intervention et ainsi pouvoir au quotidien mieux travailler ensemble.

Comme vous pouvez le constater cette matinée s'annonce dense en informations et j'espère que pour l'ensemble des invités, elle répondra aux diverses interrogations.

En conclusion, la RAPT nous donne l'occasion de transformer les pratiques, de travailler à une **société plus inclusive** où chacun pourra trouver sa place et pourra s'épanouir. En construisant ce partenariat fort, "clé de voûte de la réussite", nous permettrons aux personnes qui en ont le plus besoin d'accéder à leur projet de vie. C'est bien **ce challenge** qu'il nous faut réussir collectivement car vous le savez, c'est le projet qui fait la responsabilité.

LAURENT SOMON

*Seul le prononcé fait foi*